

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique  
Université Abderrahmane Mira - Béjaïa  
Faculté de Droit et des Sciences Politiques



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة عبد الرحمن ميرة - بجاية  
كلية الحقوق والعلوم السياسية

Réf. : n° 02/CSF/FDSP/2015.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION  
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille quinze et le premier du mois de février s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAILI Tayeb, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekeur, AYADI Djillali, DAHMANI Abdeslem, HASSANI Khaled, TRIKI Farid, AISSAOUI Azedine, TOUATI Nasséra, BERRI Noureddine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen d'un point unique à l'ordre du jour et ayant trait à l'examen d'une offre de formation en Master professionnel, spécialité Professions Juridiques et Judiciaires présenté par le département de droit privé dans le cadre du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique PAPS-ESRS.

Au vu de l'avis favorable du comité scientifique du département concerné.

Après examen de la proposition en cause, le conseil émet un avis favorable à l'offre de formation :

Master professionnel, spécialité professions juridiques et judiciaires.

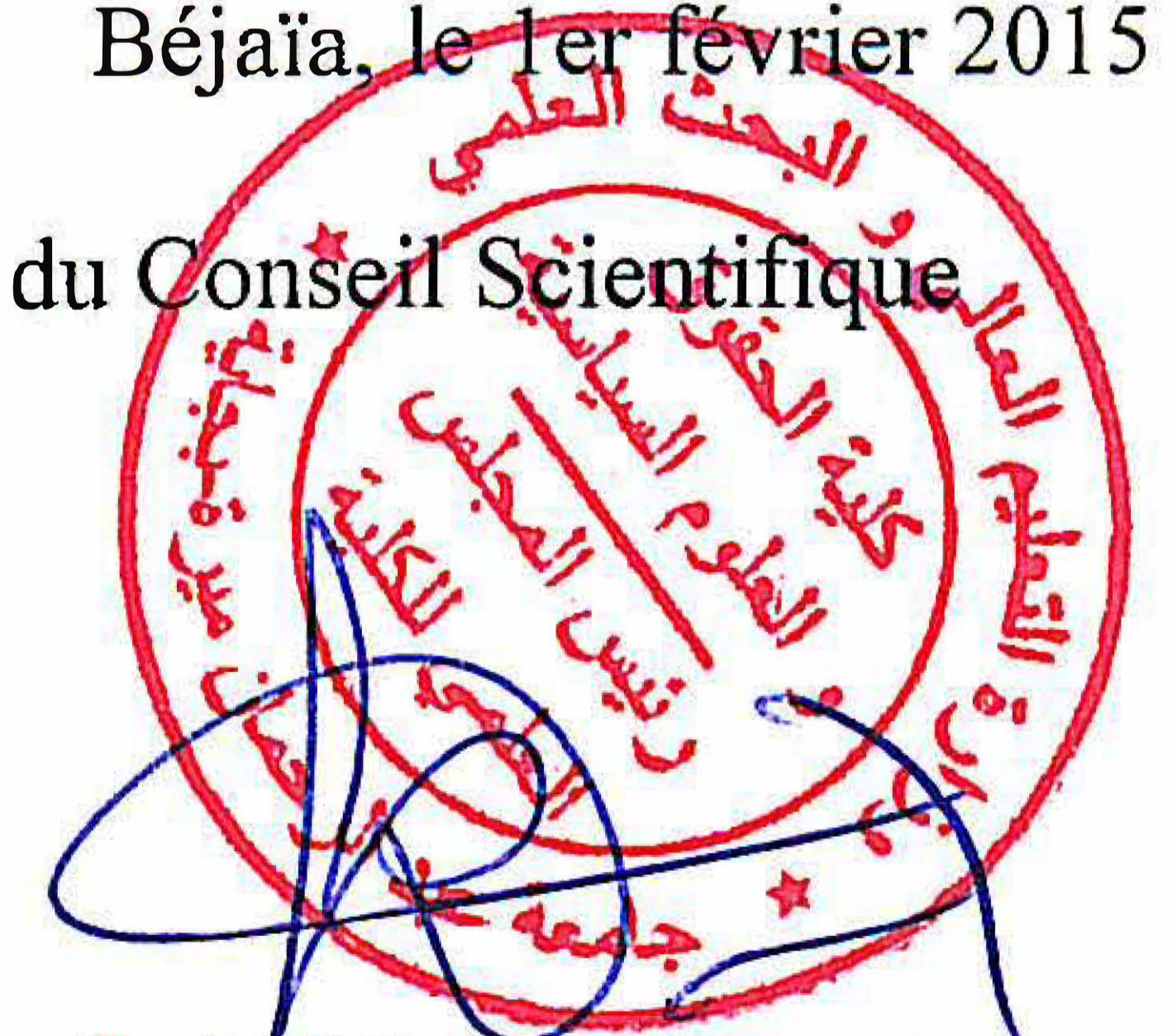
Béjaïa, le 1er février 2015

Le Secrétaire de séance

نائب العميد مكلف بما بعد التدرج  
و البحث العلمي والعلاقات الخارجية  
قبايلي طيب



Le Président du Conseil Scientifique



رئيس المجلس العلمي للكلية  
الأستاذ: زوايسمية رشيد

- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.